

Direction Technique Nationale
Jacques CHARPRENET
Chargé de mission fédéral pour les AMV
E-mail : jcharprenet@ffkarate.fr

Responsable compétition
Omar BOURFOUNE
Mobile : 06 26 88 25 53

La Direction Technique Nationale

Aux

Présidents de clubs Vovinam Viet Vo Dao
Professeurs de clubs Vovinam Viet Vo Dao

Montrouge, le lundi 13 Avril 2015

Objet : Coupe de France enfants technique et combat (mini-poussins à minimes) Samedi 16 et dimanche 17 Mai 2015.

Cher (e) Dirigeant (e), Cher (e) Professeur,
Cher (e) Praticant (e).

Nous avons le plaisir de vous confirmer que la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées organise la COUPE DE FRANCE VOVINAM pour les catégories poussins à minimes.

Toutes les informations ainsi que le tableau d'inscription sont joints à ce courrier et peuvent être téléchargés sur le site de la FFKDA.

Une catégorie ne sera maintenue qu'à la condition qu'il y ait au moins 3 compétiteurs.

Dans le cas contraire, la catégorie pourra être annulée et il sera procédé à des regroupements cohérents afin de permettre aux inscrits de prendre part à la compétition.

Aucun dispositif d'inscription ne sera mis en place le jour même.

Cette manifestation se déroulera comme suit :

Date : samedi 16 et dimanche 17 Mai 2015

Lieu : halle Georges Carpentier 81 boulevard Massena 75013 Paris

Adresse mail pour l'envoi des inscriptions : chamfrance.vovinam@gmail.com

Date limite pour les inscriptions: dimanche 10 mai 2015

Programme prévisionnel de la manifestation

Samedi 16 mai 2015

A partir 11h00 : accueil, contrôle des pièces administratives des compétiteurs.

Pesée (en vo phuc sans ceinture)

13h30 : défilé et présentation des clubs participants

13h45 : ouverture de la compétition technique

Vers 19h00 : fin de la compétition

Dimanche 17 mai 2015

8h15 Pesée (en vo phuc sans ceinture)

9h00 Ouverture de la compétition combat

12h00 Pause déjeuner

13h00 Reprise de la compétition

Vers 18h00 Fin de la compétition

Circulation autour des aires de compétition

Nous vous informons que seules les personnes disposant d'une accréditation seront autorisées à circuler autour des aires de compétition.

De ce fait, chaque club sera autorisé à disposer d'un maximum de 3 entraîneurs (un par aire de compétition) pour encadrer les compétiteurs dans l'espace où se déroulent les épreuves. Ces entraîneurs, désignés au moment de l'inscription, recevront une accréditation le jour de la compétition.

Toutes les autres personnes devront rester dans les espaces réservés au public.

Tenue des entraîneurs

Nous vous rappelons que dans son article 2.7.3., le règlement des compétitions nationales du Vovinam Viêt-Vo-Dao indique que « L'entraîneur devra être vêtu d'un survêtement et de chaussures de sport ».

Toute personne ne respectant pas cette règle ne sera pas autorisée à pénétrer dans l'espace de compétition.

Tous les fanions, logos, kakémonos ou encore drapeaux représentatifs des clubs, seront accueillis avec plaisir, et pourront être mis en évidence dans la salle.

Nous espérons vous voir nombreux pour ce championnat de France.

Recevez cher (e) Dirigeant (e), cher Professeur, cher (e) Praticant (e) nos sincères salutations.